# LA RÉVOLUTION RUSSE

*Les travaux de la Douma — L'égalité de tous devant la loi — La chute prochaine du cabinet*

*Un complot à Sébastopol*

## La séance de Lundi

Saint-Pétersbourg, 29 mai.

La séance est ouverte à 2 h. 45. Le président annonce qu'il a deux propositions du ministre de l'Instruction publique : l'une sur le droit pour le ministre d'ouvrir des cours privés d'instruction supérieure et secondaire, sans leur accorder les privilèges des institutions gouvernementales ; l'autre sur une dépense de 40.000 roubles pour l'Université de Youriev.

Les deux propositions seront imprimées et distribuées aux membres de la Douma.

A ce moment, l'huissier de la salle est curieuse. Le président agite sa sonnette pour réprimer l'hilarité que les propositions officielles ont provoquée.

## La discussion sur l'arbitraire administratif

Le président lit un télégramme de Kharoff, dans le district de Poltava, demandant la mise en liberté d'un maître d'école arrêté sans inculpation définie. La Douma décide d'interpeller le ministère de l'Intérieur à ce sujet.

Le président lit le nouveau considérant une proposition émanant de 78 membres, ayant pour objet la création d'une commission spéciale, chargée d'étudier les actes illégaux de l'administration afin que des mesures soient prises contre de tels actes. La Douma décide de charger de cette question la commission déjà chargée de l'élaboration du règlement de la Douma.

La Douma passe ensuite à la vérification des mandats de ses membres et sanctionne sans débat les élections de plusieurs gouverneurs.

La Douma examine la question relative au projet de loi sur l'inviolabilité personnelle. Du nombreux orateurs dénoncent le régime arbitraire dont souffre la Russie entière. M. Okouenef rappelle les désordres agraires du district de Tambof. Il fait un tableau de la pacification au moyen des mesures sévères de l'administration de l'ancien gouverneur, actuellement préfet de Saint-Pétersbourg. Le président rappelle l'orateur à l'ordre.

Le comte Heyden propose un amendement au projet dans le sens de l'établissement de la responsabilité des juges, qui sont loin d'avoir l'impartialité désirable dans les circonstances actuelles.

Après les discours de MM. Kovalevsky et Jebourchin, le ministre de la justice Stoïpegiovitch monte à la tribune. Il dit que l'inviolabilité personnelle touche à d'autres questions. La liberté de la loi doit être assurée par la justice ; il faut réformer, ajoute-t-il, le jugement local, et des projets dans ce sens sont déjà préparés par le ministère de la justice, qui seront présentés à la Douma.

Les députés de la Baltique succèdent au ministre et donnent des détails sur le régime d'exception dont ils souffrent.

La Douma adopte la proposition d'élire une commission de quinze membres, qui sera chargée d'examiner le projet de loi sur l'inviolabilité personnelle.

La séance, suspendue à 6 h. 40, est reprise à 5 h. 40. La Douma adopte une proposition tendant à suspendre les sévères tous les marchands et nomades, afin de permettre aux commissions de travailler plus librement.

Les séances commencent toujours à onze heures du matin.

Le président lit une proposition de cent cinq membres relative à la réforme générale du régime, en prenant pour formule que tous les citoyens des deux sexes seront égaux devant la loi.

Le projet propose l'abrogation de toutes les dispositions résultant de sévères, la nationalisation, de religions et de cultes. (Applaudissements prolongés).

La Douma décide ensuite de discuter l'interpellation adressée au ministre de l'Intérieur sur la question de la famine. Plusieurs orateurs montrent l'importance de la question et protestent contre la proposition de suspendre les débats.

Le professeur Petrajitsky propose d'élire une commission de 55 membres. D'autres orateurs prononcent des mandatements.

Le président déclare que toutes les propositions seront imprimées et distribuées le 29 mai.

Les députés sont visiblement fatigués. Plusieurs demandent la suspension de la séance. Les débats sont renvoyés au 29.

La séance est levée à huit heures vingt du soir.

## La séance de mardi

St-Pétersbourg, 29 mai.

La séance est ouverte à 12 h. 5.

Le président lit une proposition d'urgence émanant de 36 membres de la Douma demandant d'interpeller le président du Conseil des ministres sur des télégrammes adressés à l'empereur et publiés au *Messager officiel*, excitant une partie de la population contre l'autre et insultant l'institution législative en personne.

L'interpellation demande quel a été le but de la publication de ces télégrammes offensant la dignité de la personne à laquelle ils ont été envoyés.

La Douma adopte l'urgence.

M. Stakhovitch demande que la partie relative à l'offense à la dignité de l'empereur soit retirée.

Le comte Heyden adhère à l'avis de M. Stakhovitch. Il dit que l'empereur est hors de cause. L'interpellation ne s'adresse qu'aux ministres. Elle ne doit pas toucher à l'empereur.

La Douma accepte l'interpellation. Ses auteurs commentent d'abord l'allusion à l'empereur.

On passe ensuite à la discussion de l'interpellation sur la famine.

L'activité des sociétés locales contrarient l'assistance privée dans les villages qui souffrent de la famine. Plusieurs députés protestent avec véhémence contre la décision du gouvernement qui a refusé l'assistance aux paysans qui participèrent aux désordres agraires.

## L'Empereur et la Douma

Les députés paysans commencent à recevoir de leurs électeurs des télégrammes désavouant le ministère et félicitant la Douma pour son attitude de résistance.

Les nouvelles de Pétersbourg paraissent indiquer que l'empereur est plus que jamais inévitable à la Douma, malgré toutes les intrigues dont les deux cours et de la bureaucratie. On sait la chute prochaine du cabinet Goremykine.

Le groupe nouveau des autonomistes comprend 125 députés catholiques, israélites et musulmans appartenant aux Ukraines de Pologne, aux régions du centre peuplées de Russiens blancs. Ces membres appartiennent à toute la partie politique ; ils manque jusqu'à présent de connaissance ou ce qui concernait la vie politique mondiale par la Douma contre le ministère.

Le mot de travail n'est plus [illegible] comme ; mais la réduction de son programme est très avancée. Jelkine et Alexinsky restent les leaders du groupe ; leurs revendications dépassent de beaucoup en étendue celles des paysans et les rapprochent plutôt des cadets.

Le petit groupe de l'extrême gauche sera conduit à se séparer à la fois du parti de travail et des paysans.

L'article publié par le Temps, dans son numéro du 25, produit la meilleure impression sur la majorité de la Douma.

## Les députés polonais

La constitution d'une représentation polonaise spéciale à l'intérieur de la Douma pose de nouveau la question de l'autonomie polonaise au point de vue de la politique extérieure de l'Empire. Les relations nouées par les députés polonais nationalistes avec le « kolos polonais du Reichsrath entraînèrent dans la gouvernement général de Varsovie, le général Skalon, qui adresse à Pétersbourg un rapport sur rapport et dénonce une sol-disant agitation tendant à la restauration du royaume polonais.

Les fractions polonaises du Reichsrath et de Landtag ont adressé à l'unanimité leurs félicitations aux députés polonais de la Douma, en leur rappelant les luttes des Polonais allemands pour leur droit national imprescriptible et leurs revendications historiques. « Puissent notre idéal traditionnel et notre union tenace, ajoutent-ils, guider les efforts de la nouvelle fraction parlementaire polonaise et puissent ses traits ne pas connaître seulement en conquêtes morales ! C'est dans ces sentiments que les députés polonais allemands tendent par-dessus la frontière une main fraternelle aux députés polonais de la Douma.

## Un ministère de transition.

Plusieurs journaux accueillent le bruit selon lequel M. Dmitri Chipof pourrait être appelé à former un nouveau ministère. Cet homme politique a donné depuis un an des gages d'un libéralisme modéré ; il appartient au parti octobriste, dont le mot d'ordre était au début la collaboration politique avec la bureaucratie et la formation d'un ministère de raison, dans lequel entreraient des hauts fonctionnaires et des hommes politiques indépendants. Mais M. Chipof a contre lui, aux yeux de la Douma, ses propres déclarations au Conseil de l'Empire en faveur d'un ministère formé de la majorité constitutionnelle démocrate. M. Chipof n'appartient pas à cette majorité ; son avènement ne pourrait donc être qu'une mesure transitoire, destinée à atténuer momentanément l'hostilité signalée qui existe à l'heure actuelle entre le gouvernement et la Douma.

## Complots et attentats à Sébastopol

Londres, 29 mai.

On télégraphie d'Odessa au *Standard* qu'un complot a été découvert dans le personnel de la flotte, à Sébastopol, et qui avait pour but de tuer tous les officiers après avoir fait sauter l'arsenal.

Cette découverte a causé une véritable panique parmi les autorités militaires et civiles de la ville, d'autant plus qu'on croit savoir que les équipages de la Mer Noire sont prêts à se joindre à l'émeute et que les troupes de terre ne sont pas toutes fidèles.

Pendant ce moment, la situation a été considérée comme si grave qu'on a précipitamment armé en croiseur, dont les équipages étaient en grande partie composés d'officiers. On se préparait éventuellement à tirer sur les autres navires dont les culasses des canons avaient été enlevées.

D'autre part, on télégraphie de Pétersbourg au *Daily Mail* les détails suivants sur l'affaire des bombes de Sébastopol.

Une revue militaire avait lieu sur la place de l'église Vladimir, lorsque deux bombes furent jetées dans le direction du général Neplouevi, gouverneur de la place, qui assistait au défilé.

Le premier engin n'éclata pas, mais le second fit explosion avec un bruit terrible. Dans la foule, quatre femmes et deux enfants furent tués sur place ; 18 personnes, dont 2 officiers, furent grièvement et 40 autres plus légèrement blessées.

Le général reçut en cette affaire une égratignure sans importance.

Les corps des tués avaient été mis en morceaux et étaient complètement méconnaissables. Des centaines de fenêtres furent brisées et la façade des maisons, situées sur le lieu de l'attentat étaient asperges de sang.

Quatre individus ont été arrêtés. Ils appartiennent à une organisation révolutionnaire militante de Pétersbourg. Deux d'entre eux auraient donné le signal et les deux autres auraient jeté les bombes.

# ASCENSION MORTELLE

Grenoble, 29 mai.

Un terrible accident de montagne s'est produit hier, dans un massif de la Grande Chartreuse, section de l'Isère.

Le Club alpin français faisait l'ascension du pic de Chamechaude. La caravane suivait un sentier en corniche, lorsque tout à coup, un des excursionnistes, Henri Jalabert, employé en ganterie, âgé de vingt-six ans, glissa sur la neige et, perdant l'équilibre, vint tomber au fond du ravin de 150 mètres de profondeur. On retrouva son cadavre après une heure de recherches. Il portait plusieurs fractures au crâne et avait, en outre, les jambes et la colonne vertébrale brisées. Un médecin, qui faisait partie de la caravane, constate que la mort avait été instantanée.

Le cadavre a été ramené en matin à Grenoble.

# Le nouveau fusil de l'infanterie

Paris, 29 mai.

Depuis quelque temps déjà, l'opinion publique se la pense se préoccupant du remplacement du nouveau du fusil Lebel, considéré comme actuellement démodé.

Il est bien certain que l'adoption, par l'état-major allemand de la balle S, a fait reculer à nos voisins et peut-être même dépasser par eux, le bénéfice obtenu par l'invention de la balle D.

On a cherché, depuis assez longtemps déjà, en France, à s'assurer la suprématie de l'armement de l'infanterie en étudiant des armes automatiques, mais, comme me l'a annoncé, la réfection de l'armement représente une dépense de plus de 300 millions ; un tel effort financier ne saurait être accompli sans que des garanties de toutes sortes se viennent affirmer la supériorité éclatante du modèle adopté.

Il ne saurait être question, pour le moment, de procéder tel ou tel fusil, celui de l'Ecole permis de tir, par exemple, dont il a été le pic paraît dans la presse, ni même un système d'automatisme déterminé, comme ceui qui fonctionne par un emprunt d'une partie des gaz (système de la mitrailleuse Hotchkiss). On ne peut pas, non plus, affirmer encore d'une façon catégorique la supériorité de tel calibre sur un autre.

Au contraire, le champ doit rester libre pour tous les essais, et il semble même regrettable que, en France, on n'ait pas cherché à utiliser le recul direct mis en mouvement au départ du coup.

Avec ce dernier procédé, on a obtenu déjà de bons résultats à l'étranger ; le système semble, du reste, séduisant au premier abord, car, d'une part, le résultat des remarques pénétrantes pourrait atteindre jusqu'à l'annihilation, presque complètement la sensation physiologique, et désagréable et si coûteuse de tous les tireurs, occasionnée par le recul ; d'autre part, les secousses éprouvées par les pièces du mécanisme pourraient aussi être notablement atténuées.

Mais, nous le répétons encore, il n'est d'intérêts si considérables, que l'expérience seule peut décider la question et indiquer quel est le système d'arme qu'il serait préférable d'adopter pour notre fusil futur à l'infanterie.

# L'AGITATION gréviste

## A PARIS

Paris, 29 mai.

Les corporations qui persistent dans leur attitude grévistes ne paraissent nullement disposées à céder. Les lithographes a ne varient pas ventre tête basse dans les ateliers et veulent sauvegarder leur amour-propre.

Les terrassiers et les ouvriers des presses poursuivent la lutte à outrance. Ils espèrent détacher d'nouveau les travailleurs de la maison Chaix. Ceux-ci n'ont répondu à la convocation des chômeurs qu'en nombre de huit.

Dans l'orfèvrerie, il n'y a plus que dans maisons en grève.

Il y avait hier dans le département de la Seine 34.831 grévistes. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 30.830.

## LES GREVES DANS LA RÉGION

### Chez les Typos

Dans leur réunion habituelle, les grévistes ont commenté les allégations d'un de nos confrères du soir, au sujet d'un bruit de grève à l'imprimerie Devos.

M. Masson a démontré que jamais il n'a été question de grève dans cette maison ; jamais le syndicat n'a voulu convoquer M. Devos à l'hôtel des Syndicats. Le fait qui a donné naissance à ce bruit a été loyalement rectifié par M. Devos comme l'objet d'une confusion et d'une erreur commise par le secrétaire.

M. Masson a affirmé que jamais le syndicat n'a eu l'intention de s'immiscer dans les questions d'ordre intérieur. Il proteste contre l'affirmation intéressée de certains imprimeurs qui se servent de l'incident en se importance qui n'est pas de Devos, pour annoncer que si le journée de neuf heures était accordée, le syndicat chercherait à empêcher les patrons d'organiser leur personnel et leur travail comme ils le voudraient.

Les grévistes se sont rendus à la Planche-Epinay, où un lunch offert par le syndicat fut servi aux Lillois et aux Roubaisiens.

### Aux Ateliers Peugeot

La direction a rouvert ses portes mardi matin. Plus de 350 ouvriers ont été admis à reprendre le travail ; les autres chômeurs réintégreront l'atelier en fur et à mesure des commandes.

# Echos de la grève des mineurs

*Militaires cités à l'ordre du jour*

Par l'ordre général n° 19, le général commandant le 1er corps d'armée a adressé des félicitations aux généraux, officiers, fonctionnaires et hommes de troupe qui ont concouru en maintien de l'ordre public pendant la durée des grèves des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

M. le ministre de la guerre a bien voulu accueillir favorablement les propositions de récompenses qui lui ont été soumises en faveur des militaires qui ont été blessés ou se sont particulièrement distingués au cours des événements.

Ces récompenses ont été publiées au *Journal Officiel*.

Le général commandant le 1er corps d'armée considère comme un devoir d'adresser au public remerciements à ses collaborateurs immédiats, les officiers de son état-major, qui par un travail consciencieux, assidu, de jour et de nuit, l'ont, pendant ces deux mois troublés, secondé dans la tâche qui lui incombait et l'ont mis à même de faire face aux événements.

Il tient en outre à témoigner sa satisfaction à ceux qui, n'ayant pas été l'objet d'une proposition pour une récompense honorifique, ont été signalés à divers titres par les généraux commandant les troupes et par les directeurs de service.

Il cite à l'ordre du 1er corps d'armée, pour leur activité, leur sang-froid, leur courage et leur dévouement ; une longue liste de militaires de laquelle nous extrayons ceux intéressant le 1er corps d'armée :

*Gendarmerie.* — 1re légion. — Cadeux, chef d'escadron ; Ducrocq, capitaine ; Delle, maréchal des logis ; Lébel, brigadier, Godin, id., Benoit, id., Jossin, id., Moreau, gendarme, Becq, id., Bandouin, id., Lecouvre, id., Rager, id., Masse, id., Vente, id., Meurion, id., Dupire, id., Courtiere, id., Dupuis, id., Chopinaud, id.

*Génie.* — 5e régiment. — Cotin, capitaine-adjudant-major ; Dumont-Fillon, lieutenant ; Pigeon, lieutenant ; Capelle, caporal.

*Infanterie.* — 16e bataillon de chasseurs. — Tabon, capitaine ; Lacquemot, lieutenant ; Mazen, adjudant ; Keely, chasseur.

45e régiment d'infanterie. — Boulangé, chef de bataillon ; Signoriao, capitaine ; Dressue, sergent ; Duchêne, caporal ; Parey, soldat, Allaert, soldat.

127e régiment d'infanterie. — Lagrue, capitaine ; Delfosse, lieutenant ; Chetbot, id.

1er régiment d'infanterie. — Tilin, lieutenant-colonel ; Deveux, chef de bataillon ; Bérode, capitaine ; Dumont, sergent ; Grémion, soldat.

8e régiment d'infanterie. — Gaugué, chef de bataillon.

135e régiment d'infanterie. — Leroix de Sablins, chef de bataillon.

23e régiment d'infanterie. — Répolowski, capitaine, de Marcoubes id. ; Gautier, adjudant ; Pivos, sergent ; May, soldat.

72e régiment d'infanterie. — Blondin, chef de bataillon ; Hervé de Beaulieu, id. ; Dary, sous-lieutenant.

Cavalerie. — 19e régiment de chasseurs. — Meurz, lieutenant ; Debeye, trompette ; Meillet, cavalier ; Logos, id.

*Artillerie.* — 5e régiment d'artillerie. — Lamorlette, chef d'escadron ; Cavret capitaine ; Dubuisson, capitaine ; Wahl, capitaine ; Cottarel, lieutenant ; Maillard, lieutenant ; Lenet, maréchal-des-logis ; Pique, maréchal-des-logis ; Leroy, maréchal-des-logis.

Il cite en outre à l'ordre du 1er corps d'armée les officiers, fonctionnaires et hommes de troupe dont les noms suivent qui par leur activité, leur intelligence, leur initiative un leur côté, ont facilité la tâche du commandement et contribué aux résultats obtenus.

*Secrétariat d'état-major.* — Lévy, chef de bataillon, en tête faisant fonction de chef d'état-major du commandant des troupes du bassin houillier du Nord.

Oudin, capitaine en 2e génie, état-major de la 3e division d'infanterie.

Durant, capitaine à l'état-major de la 1re division d'infanterie.

De Lamezeuil, capitaine à l'état-major de la 2e brigade d'infanterie.

Grenier, capitaine en 4e, adjoint au commandant du secteur de Douai.

*1re Section du Secrétariat d'Etat-Major.* — Demouchy, sergent ; Dubois, soldat ; Doucelly, soldat ; Bouche, soldat ; Coppens, soldat en 2e, secrétaire auxiliaire ; Cordier, soldat en 1re, secrétaire auxiliaire.

*Service de l'intendance.* — Bourgeois, sous-intendant de 2e classe à Lille ; Fourjaux, sous-intendant de 2e classe à Valenciennes ; Lischtoume, adjoint à l'intendance à Arras ; Degra, officier d'administration de 1re classe à Arras ; Dernigny, aide-de-l'administration de 2e classe à Maubeuge.

*Ire section des commis et ouvriers militaires d'administration.* — Proyo, adjudant ; Ladoux, caporal ; Fontelos, soldat ; Tretouerre, soldat.

*Service de santé.* — Batiss, médecin aide-major de 1re classe au 43e régiment de chasseurs.

*Ire section d'infirmiers militaires.* — Falmy, soldat ; Deleroix, soldat.

Fait au Quartier Général, à Lille, le 25 mai 1906.

*Le général commandant le 1er Corps d'armée,*

Signé : G. LEBON.

# La catastrophe de Courrières

*Cadavres reconnus*

Mardi matin on a retiré du puits n° 2 treize cadavres tous reconnus et du puits n° 4 cinq cadavres dont trois ont été identifiés. Ce sont :

*Fosse N° 2.* — Henri Lemoe, Henri Gosselin, Eugène Sebled, Voltaire Hayez, François De May, Ernest Aubry, Arthur Monier, Adolphe Carpiteau, porion, de Méricourt-Corons ; J.-B. Leroy, Camille Allain, Charles Semain, de Méricourt-Village ; Eugène Coqueau, de Noyelles-sous-Lens, et Jules Pontel, de Feuquières-les-Lens.

*Fosse N° 4.* — Arthur Laurent, Paul Cartier, de Sallaumines, et Lucien Wagon, de Méricourt-Village.

# NOTRE SOUSCRIPTION

| | |
|---|---|
| Quatrième souscription de la *Dépêche de Rouen* | 100 » |
| Listes précédentes | 14.296 70 |
| **Total à ce jour** | 14.396 70 |

Nous tenons à remercier publiquement notre excellent confrère la *Dépêche de Rouen* qui nous a fait parvenir une somme totale de 4.412 fr. 65.

# Les Elections Belges

*La rénovation du parti libéral. — Son triomphe à Bruxelles. — Le parti du Roi. — La Flandre rebelle au progrès des idées. — Deux ans de patience.*

Bruxelles, 29 mai.

Le scrutin n'a pas complètement répondu aux espérances des anticléricaux belges. Il est vrai que ces espérances étaient si vastes et paraissaient si fondées, en présence du mouvement évident de l'opinion publique, qu'une demi-victoire a été pour eux une désillusion. Ils espéraient renverser le gouvernement clérical, en tout cas assurer la majorité à la Chambre. Cette majorité ne sera que réduite à douze voix par le gain de quatre sièges que fait l'opposition à Bruxelles, Anvers, Diœul et Namur.

L'élection de Bruxelles a été un véritable triomphe pour les libéraux et comme les résultats de la capitale sont les premiers connus, on a pu croire pendant quelques heures que, le pays entier suivrait l'exemple de la province marchant à l'unisson, les élections belges seraient le réédition des dernières élections françaises. Pendant que les autres partis sont en recul dans l'arrondissement de Bruxelles, les libéraux nous y ont augmenté leur chiffre électoral de cinquante pour cent : ils passent en effet de soixante mille à quatre-vingt-dix mille.

Les libéraux ont à Bruxelles profitant de l'accroissement du nombre des suffrages et reprennent leur ancienne situation de parti dirigeant dans le plus grand arrondissement du pays. Ils obtiennent ainsi la récompense de leur action rétablie, de leur orientation nettement démocratique, de la sagesse et de l'activité dont ils ont fait preuve depuis quatre ans. La ville de Bruxelles et les faubourgs leur ont donné des majorités formidables. Ils ont même fait des progrès dans la partie rurale de l'arrondissement, flamande et cléricale, et jusqu'à l'impénétrable à toute propagande. Les socialistes, malgré un effort énorme de propagande, et l'assurance qu'ils disaient avoir de conquérir un siège, arrivent à peine à maintenir leur situation antérieure. Les cléricaux, bien qu'ils se soient adjoint une liste de marchands qui s'était présentée séparément, il y a quatre ans, et malgré l'énorme augmentation du corps électoral, n'ont pas gagné voix.

Les deux listes qui se présentaient en dehors des grands partis et qui semblaient avoir des chances d'obtenir obscure un élu, grâce à la R. P., n'arrivent pas à atteindre le quotient électoral qui leur donnerait droit à un élu et qui est d'environ cent mille voix. Ces deux listes étaient celle des démocrates chrétiens et celle des indépendants. L'abbé Daens n'est donc pas réélu et le Parlement perd en lui une de ses figures les plus originales et les plus hotoires. Son frère reporte donc seul à y représenter le parti des démocrates chrétiens qui ne semble décidément pas destiné à jouer un rôle plus qu'épisodique dans la politique belge. Les deux autres candidats qu'il avait tenté admettre sur des listes de cartel en intérieur à Courtrai et à Bruges échouent également, le premier à quelques voix.

Quant aux indépendants bruxellois, ils ont eu leur rôle dans le passé ; ils ont été, sous le régime majoritaire, le pavement derrière lequel les cléricaux se sont introduits dans l'arrondissement de Bruxelles et ont fini par en s'emparer, en profitant de la division des anticléricaux. Mais aujourd'hui que la représentation proportionnelle permet à tous les partis d'arborer leur drapeau, les cléricaux bruxellois reprennent l'offensive des indépendants et ceux-ci réduits à leurs seules forces ont vainement cherché à trois reprises à atteindre le quotient électoral. Ils ont cependant pour appui la cour et leur programme semble être celui que formulerait le roi s'il se décidait à afficher sa politique personnelle pour entre chose que le Congo et les fortifications d'Anvers. Ils voulent, en effet, le service militaire personnel et l'instruction obligatoire, au leur chef, M. Théodore, a contribué en 1890 à l'établissement de la R. P.

Mais cette réforme, contrairement aux prédictions de ses adversaires, a amené le concentration des partis et non pas leur émiettement, et l'élection de dimanche prouve définitivement qu'il n'y a pas actuellement de place pour les partis intermédiaires et que ceux qui ne se rangent pas dans un des trois grands partis historiques sont fatalement broyés par la bataille. Bien que leurs tendances répondent à des aspects légitimes et compréhensibles de la politique belge, les indépendants et les démocrates chrétiens survivront difficilement à leur écrasement de dimanche.

A Anvers comme à Bruxelles, les libéraux sont en grand progrès et gagnent un siège ; les socialistes restent stationnaires ; ce qui, pour un parti jeune et doué de si vastes appétits politiques, constitue un échec ; les démocrates chrétiens n'atteignent pas le quotient électoral. A Namur et à Dinant, comme tout permettait de le prévoir, le bloc du cartel libéral socialiste obtient de fortes majorités et gagne deux sièges. Partout ailleurs les libéraux sont en progrès, mais ils n'ont pas, dans aucun des huit arrondissements flamands sur lesquels ils comptaient pour renverser la majorité, obtenir le déplacement de voix nécessaire. Cela est particulièrement remarqué pour la Flandre occidentale, voisine de la Flandre française, il semble bien que l'exploitation ébouriffante a combiné avec le clergé, les calomnies et les mensonges invraisemblables qui ont été répandus dans les Flandres au sujet de la prétendue persécution des catholiques en France, ont complètement neutralisé les effets du mécontentement causé par le vote des fortifications d'Anvers.

Les bourdes que l'on a fait accroître aux paysans flamands sur la situation de la France dépassent l'imagination. On a répandu par milliers des cartes postales représentant des scènes de pillage, de profanations et de massacres dont les autorités françaises, assistées de francs-maçons revêtus de leurs insignes, en auraient rendues complètes dans les églises de France. Les affiches ridicules étaient de telles colomnies à ce sujet qu'à Ostende, des Français indignés ont déclaré qu'ils quitteraient la ville si ces affiches n'étaient pas enlevées.

Mais l'effet voulu par les organisateurs de cette immonde campagne a été obtenu. La Flandre flamingante, en dehors de grandes villes bilingues, comme Bruxelles et Anvers, est restée impénétrable au grand courant d'idées libérales qu'ont entraîné les élections anglaises et françaises et dont celles de Bruxelles et des arrondissements wallons attestent la puissance dans le reste de la Belgique. C'est la province la cléricalisée principale de l'élection du 27 mai et elle peut consoler les anticléricaux belges de n'avoir remporté qu'une demi victoire, cette fois, en leur donnant l'espoir de le compléter dans deux ans : en 1908, en effet, ce sont les deux grandes provinces wallonnes du Hainaut et de Liège qui sont appelées à renouveler leur députation et, d'ici là, on peut espérer que la propagande à laquelle les partis d'opposition vont se remettre avec une nouvelle ardeur, d'ici demain, aura pu faire justice, même auprès des populations flamandes, de l'épouvantail du cléricalisme et par lequel on les a effolées au cours de la campagne de cette année.

Georges LORAND,
*Député de Neufchâteau-Virton.*

# LA RÉGION

## LE 3e CONGRÈS
## des Gardes Champêtres de France

### A TOURCOING

Hier matin s'est ouvert, à Tourcoing, le 3e congrès des gardes champêtres de France.

Le matin, nous nous dirigeons du côté de la gare où nous assistons à l'arrivée des gardes champêtres venus des points les plus extrêmes du territoire.

Ces délégués, qui ont envoyé leur adhésion en nombre de 325, représentent, les uns plusieurs cantons, d'autres un arrondissement, et les plus éloignés un département, voire même une région.

Au milieu des gardes, nous apercevons un homme à l'abord sympathique, que les congressistes entourent, et avec lequel ils s'entretiennent avec non différence marquée. Nous devinons qu'il s'agit de M. Trignat-Geneste, le secrétaire-général de la Vienne, vice-président des gardes-champêtres de France, et directeur de l'organe spécial si dévoué à cette intéressante catégorie de fonctionnaires, *Le Journal des Gardes-Champêtres*.

M. Trignat-Geneste est le grand ami des gardes-champêtres, et depuis de longues années, méthodiquement, patiemment, mais avec une louable ténacité, il se consacre à la défense des questions susceptibles d'améliorer leur sort.

Nous nous présentons à M. Trignat-Geneste qui nous fait un affable accueil.

Les congressistes se groupent tous à l'*Hôtel de l'Europe*. Vers 9 heures 1/2, les sont réunis au nombre de plus de 200 les autres délégués arriveront dans les journée. Il convient de dire aussi que beaucoup de gardes, notamment de notre région Nord et Pas-de-Calais, sont présentement occupés par les opérations de recensement des chevaux et voitures et par les tournées des vérificateurs des poids et mesures.

Avant de se diriger vers l'Hôtel de Ville et la salle du Congrès, l'Académie de musique, les gardes-champêtres ont le bonne pensée d'aller saluer à son domicile même leur président d'honneur, notre sympathique dépositaire M. Gustave Dron.

A l'Hôtel de Ville, M. Léon Salembien, adjoint, souhaite un cordiale bienvenue aux membres du Congrès, qui se dirigent ensuite vers la salle de Congrès.

M. Trignat-Geneste prononce une courte allocution :

Ma première parole, dit-il, sera une parole de reconnaissance envers M. Dron, l'éminent et très distingué député-maire de Tourcoing, notre président d'honneur, qui, au milieu de préoccupations absorbantes, a trouvé le temps de s'intéresser aux agents de la police rurale, et s'inspirant des revendications et des vœux formulés au cole des précédents congrès, a déposé un projet de loi qui vous connaissez tous et dont l'adoption serrira de base à la réforme qui, tout en réorganisant la police rurale, assurera à ses agents plus d'indépendance, plus de dignité, plus de sécurité et de garantie dont ils ont tant besoin.

M. le vice-président accorde un témoignage public de reconnaissance à la municipalité qui a mis à la disposition des congressistes la salle où nous nous trouvons et qu'on apprête en vue des grandes fêtes qui vont se dérouler à Tourcoing qui va recevoir le premier visite de M. le président de la République.

Maintenant il s'agit de distribuer le besogne et de s'y atteler résolument.

Il faut pour mener à bien cette besogne, employer la méthode du grand tribun d'est-à-dire définir les questions, en les abordant que successivement en donnant le premier pas à celles qui nous tiennent le plus à cœur et que nous avons intérêt à voir tout d'abord aboutir.

Vous avez à vous prononcer tout d'abord sur le projet de loi déposé par M. Dron et à dire franchement ce que vous en pensez et quels remaniements vous avez sur les points vicés. Rien n'empêchera d'ajouter d'autres questions, de les discuter et de déposer des vœux.

Après M. Trignat-Geneste, qui est applaudi chaleureusement, M. Dupres, garde-champêtre à Mouveaux, président de l'Association du Nord, engage les camarades à nommer deux commissions d'études qui travailleront dans deux salles différentes et traiteront des questions également différentes.

La 1re bureau est formé de M. Brasin, brigadier à Hallain, président, avec pour assesseurs MM. Monin, de Authies (Nièvre), Nibert, de Cherry (Seine-et-Marne), Vauvoux, de Marcq-en-Barœul, Hoog, de Lauin (Nord).

Les deux commissions se partagent les questions déjà très [illegible] qui sont à l'ordre du jour et qui sont, vu le nombre et son importance, déjà [illegible] dans [illegible] dit M. Dupres, d'en [illegible] les autres et de se garder dans les discussions stériles. Ce qu'il faut, c'est établir de bons rapports après étude approfondie des questions qui nous préoccupent de malentendu.

Au moment où les congressistes vont se rendre dans les salles de commission, M. Dron arrive et est l'objet d'une chaleureuse ovation.

« Si je veule, dit-il, en milieu des multiples occupations qui préoccupent présentement vous ses instants, venir néanmoins dire bonjour aux membres du Congrès et se rendre compte par avance, de leurs idées et de leurs travaux. » (Applaudissements).

M. Trignat-Geneste ajoute quelques mots et les commissions se mettent au travail.

### LA SÉANCE PLÉNIÈRE

A 2 heures 45, n'ouvre la séance plénière. Les congressistes sont plus nombreux que le matin.

M. Dron, député-maire, rot de nouveau l'objet d'une manifestation de sympathie anonime lorsqu'il prend place du bureau. Il a à ses côtés M. Trignat-Geneste, le dévoué autant que modeste vice-président.

Notre ami, Henri Lariden, conseiller général a été invité par M. Dron à venir passer quelques instants au Congrès et s'est avec la plus vif empressement qu'il est accouru se rendre compte par lui-même des revendications de ces modestes agents. Il en fera son profit lorsqu'au Conseil général, des questions les concernant seront agitées.

Les membres de la Commission permanente dont nous avons indiqué la composition dans un précédent article se groupent sur le tribune.

### Allocution de M. Dron

M. Dron souhaite d'abord la bienvenue aux membres du Congrès réunis à Tourcoing.

Si, en choisissant cette ville, vous avez voulu marquer que vous me savez quelque gré de ce que j'ai pu faire pour vous être utile, j'avoue que vous en pouvez trouver de moyen qui pot m'être plus sensible.

Vous voulez en passant pas inaperçu, de votre côté, nous ferons tout pour que votre séjour chez nous soit aussi agréable que possible. J'ai la conviction que vous emporterez de Tourcoing un excellent souvenir, et que, venir de chez vous, vous ferez part de vos impressions. (Applaudissements).

M. Dron ajoute qu'on ne saurait attendre de lui qu'il joue aujourd'hui au rôle très officieux et demandé à ne pas quelque sorte pour cette loi le président honoraire. Je laisserai à M. Trignat-Geneste la présidence effective. En 1903 il m'a aidé à plus, je demande que le situation soit renversée aujourd'hui.

M. Dron explique que s'il s'avait donné que ses convenances personnelles, ce n'est évidemment pas la date présente qu'il eût choisi pour tenir le Congrès, alors que l'on se trouve en milieu de crise de les dans l'appréhension de tirer qui vient avoir lieu à Tourcoing. J'ai dû m'incliner devant les raisons qui ont été mises en avant. Vos camarades Dupres, Mortreux, notamment, m'ont dit que l'époque actuelle est la plus favorable à la réunion du Congrès, qu'il est dès impossible de réunir plus tard à cause des moissons.

Déjà maintenant des obstacles se sont dressés empêchant de nombreux gardes venir au Congrès, occupés qu'ils sont à des besogne qui de coutumé de leurs fonctions.

M. Dron entretient ensuite les congressistes du projet de loi qu'il a déposé et que l'encombrement des questions qui sollicitent l'attention du Parlement n'a pas permis d'apporter plus tôt. L'état il été, que la mise à l'étude n'aurait pu pour cela être entreprise. Le moulin parlementaire était engorgé.

Ce projet, dit M. Dron, vous le connaissez. C'est lui qui doit servir de base à vos travaux. Par suite d'une erreur d'impression il en manqueraient pas les signatures de plusieurs collègues qui se sont joint à moi spontanément.

A le rentrée, je représente le projet, en développant l'exposé des motifs, tout en m'inspirant du présent congrès, j'aurai pour l'appuyer RC signatures pour peu que je les sollicite. (Suite prolongée d'applaudissements.)

Je m'arrête, dit M. Dron, livrant le projet de loi à vos critiques. A vous de dire s'il est susceptible de vous donner satisfaction. Il est possible que quelques-uns d'entre vous estiment qu'on aurait peut-être pu faire beaucoup mieux et j'ajoute cette question de l'embrigadement qui a été et fortement agitée dans vos premiers congrès.

Eh bien, il est nécessaire que je vous dise ses ambages que nous n'aurons, en laissant, aucuns chance d'aboutir pour le moment.

J'ai pu me rendre exactement compte en interrogeant des collègues appartenant à toutes les nuances de l'opinion qu'ils étaient pas présentement favorables. Les maires sont jaloux des prérogatives qu'ils tiennent de la loi et s'y renoncerait pas aisément.

Je crois donc qu'il y aurait le rôle de votre part, à maintenir cette question pour le moment. Vous perdrez votre temps susceptible d'être mieux employé qu'en discussions stériles. (Applaudissements).

M. Dron cède alors le président à M. Trignat-Geneste qui, à son tour, prononce une allocution et se répand en sages conseils. Il pensant, il se déclare franchement partisan de l'embrigadement, mais ce n'est pas l'instant de nous attacher à cette question qui pourra être mieux envisagée dans l'avenir. Pour le moment, il importe de faire aboutir le projet de loi de M. Dron et c'est en ce sens que nous devons concentrer tous nos efforts.

M. Trignat-Geneste conseille ces gardes d'intéresser à leur cause les membres des diverses assemblées élues : les conseillers d'arrondissement, les conseillers généraux. Le siège de ces assemblées sera fait lorsque les questions qui vous concernent y seront exposées. (Comme M. Dron, M. Trignat-Geneste est vigoureusement applaudi).

### Allocution de M. Dupres

*Président de l'Association du Nord*

Avant de donner libre carrière aux diverses questions qui seront traitées ici et qui font vibrer le cœur de notre réunion, laissez-moi vous dire que le fait d'être venus parmi nous, afin d'écouter le vote des doubles fonctionnaires que nous sommes est un acte démocratique que vous accomplissez et la cotisation de cette corporation.

Vous venez vous renseigner sur la situation générale de la police rurale sur son fonctionnement et ses conséquences, enfin entendre ses doléances du nos membres.

Votre pensé et votre présence au milieu de nous, nous sont un sûr gerset de votre dévouement à notre cause. Vous av